

28 mai 2015 -15:59

Appartient à [Conseil des ministres du 29 mai 2015](#)

Participation d'un expert de la police fédérale belge à la mission des Nations Unies en Somalie

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le déploiement d'un expert de la police fédérale dans la mission des Nations Unies en Somalie (UNSOM), dans le cadre de la gestion civile des crises.

La Somalie se trouve actuellement dans une phase de transition politique, dont les axes prioritaires se situent au niveau de la création d'un Etat fédéral, de la révision de la Constitution ainsi que de la tenue d'un référendum et d'élections présidentielles en 2016. Sur le terrain, la présence de l'organisation terroriste Al Shabaab est encore bien marquée. Toutefois, l'on constate globalement une diminution significative du nombre d'actes terroristes depuis 2014. Les perspectives de stabilisation au niveau sécuritaire et les prémisses de processus électoral offrent un espoir pour le pays et toute la région de la Corne de l'Afrique. Ces éléments semblent indiquer qu'il est temps de s'occuper de la reconstruction de la Somalie (*State Building*), au travers notamment du renforcement des forces de police.

Par le détachement d'un officier de la police fédérale, la Belgique entend jouer un rôle significatif dans ce processus ainsi que dans la lutte contre le terrorisme et autres formes de criminalités lourdes et organisées. La police fédérale belge dispose en outre d'un savoir-faire fort apprécié dans le domaine de la réforme du secteur de sécurité ainsi que d'une longue expérience dans le fonctionnement de l'Etat de Droit, notamment dans le domaine de l'interaction, coordination et coopération entre les différents acteurs.

L'expert de la police fédérale belge participant à la mission UNSOM aura la fonction de conseiller pour la réforme de la police. Cette fonction consistera en premier lieu à faire une étude comparative des modèles de police dans des systèmes de sécurité fédéraux d'autres pays, afin de voir lequel serait applicable à la Somalie. Il s'agit d'un engagement de maximum six mois, qui doit débuter en juin 2015.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>